

532745-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Technical inspection and testing services – Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

OJ S 146/2026 31/07/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Seirbhísí - Soláthairtí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: RTE

R-phost: matthieu.joncour@rte-france.com

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Gnóthas poiblí

Gníomhaíocht an eintitis chonarthaigh: Gníomhaíochtaí a bhaineann leis an leictreachas

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Les salariés de la Maintenance RTE réalisent quotidiennement différentes mesures afin de garantir le bon fonctionnement du système électrique. Lorsque les conséquences potentielles d'une mesure erronée présentent un risque significatif pour l'entreprise, celle-ci est qualifiée de « Mesure à enjeux ». Les équipements de mesure et d'essai utilisés dans ce cadre doivent faire l'objet d'une vérification métrologique périodique. Cette vérification vise à s'assurer de la conformité des équipements au regard des exigences métrologiques applicables.

Aitheantóir an nós imeachta: f13e174a-371a-48a2-8aeb-37b9da2a35c8

Aitheantóir inmheánach: CG_AOF_000074

An cineál nós imeachta: Idirbheartaíocht lena mbaineann foilsiú roimh ré glao ar iomaíocht / iomaíocht lena mbaineann idirbheartaíocht

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71630000 Technical inspection and testing services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: RTE envisage de lancer la phase de recueil des offres de la consultation (après la déclaration d'aptitude des candidatures remises) à compter du 2 octobre 2026 (date prévisionnelle de nature indicative). La remise des offres des soumissionnaires serait prévue début novembre 2026.

Bunús dlí:

Treoir 2014/25/AE

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Líon uasta na luchtóg ar féidir le tairgeoir amháin tairiscintí a chur isteach ina leith: 7

Téarmaí an chonartha:

Líon uasta na luchtóg ar féidir conarthaí a dhámhachtain ina leith ar aon tairgeoir amháin: 7

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: Le candidat fournit une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, pour justifier qu'il n'est concerné par aucun des cas d'exclusions des procédures de passation de marchés publics, mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique. Il s'agit sans être exhaustif : 1.1) des peines prononcées par un juge pénal relatives à la corruption au sens large, la concussion, le trafic d'influence, la prise illégale d'intérêt, l'escroquerie, l'abus de confiance, le faux et usage de faux, le blanchiment, la participation à une association de malfaiteur, pour acte de terrorisme, pour stupéfiants. 1.2) des défauts de régularité au regard des obligations sociales ou fiscales, constatés soit par un juge, soit par les administrations chargées du recouvrement des impôts, cotisations et contributions sociales, soit par les services d'inspection du travail et assimilés. 1.3) des états de liquidations judiciaires, de faillites, de redressement judiciaire sans justification de l'habilitation à poursuivre les activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, ou sans bénéfice d'un plan de redressement, constatées par le tribunal de commerce. 1.4) de la violation des règles relatives à la lutte contre le travail illégal, constatées par les services de l'inspection du travail et assimilés ou rapportés par ces derniers aux représentants de l'État. 2) Pour les entreprises de plus de 20 salariés, le candidat doit être en règle au regard des articles L. 52121 à L. 521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. 3) Pour les candidats établis HORS de France, le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur de paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 21438 du Code de la commande publique et R. 126312 du Code du travail). 4) Le candidat ne doit pas être concerné par l'un des cas prévus au 1° de l'article 5 duodecies du règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne relatif aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 380 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit

également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnóchta: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnóchta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 2

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 180 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'

adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1. Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2. Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création). Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnochtá: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochtá: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar Conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. Luchtóg: LOT-0003

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure
Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí
Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 2

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 240 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá
Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du

Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnócha: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochtá: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. Luchtóg: LOT-0004

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 390 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit

également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis
Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnochta: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. Luchtóg: LOT-0005

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

Athnuachaintí uasta: 2

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 290 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'

adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1. Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2. Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création). Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine). Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnochtá: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochtá: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar Conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. **Luchtóg: LOT-0006**

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure
Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. **Cuspóir**

Cineál an chonartha: Soláthairtí
Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. **An áit feidhmíochta**

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Tír: An Fhrainc

5.1.3. **Fad measta**

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. **Athnuachan**

Athnuachaintí uasta: 2

5.1.5. **Luach**

Luach measta gan CBL a áireamh: 380 000,00 EUR

5.1.6. **Eolas ginearálta**

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá
Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. **Critéir roghnúcháin**

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 duodecies du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du

Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Francis Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnócha: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochtá: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

5.1. Luchtóg: LOT-0007

Teideal: Marché Cadre National : Vérification métrologique périodique et étalonnage des équipements de mesure

Cur síos: Métrologie maintenance

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Soláthairtí

Príomhaicmiú (cpv): 31644000 Miscellaneous data recorders

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 5 Bliana

5.1.4. Athnuachan

5.1.5. Luach

Luach measta gan CBL a áireamh: 250 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Ní mór ainmneacha agus cáilíochtaí gairmiúla na mball foirne a thabhairt a shanntar chun an conradh a chomhlíonadh: Ní fios go fóill

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): tá

Eolas breise: Validité de l'offre limitée à 6 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Fógra

Critéar: Riachtanais eacnamaíochta nó airgeadais eile

Cur síos ar an gcritéar roghnúcháin: Le candidat doit fournir avec sa demande de participation les imprimés DC1 et DC2, dûment complétés et signés. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> 1.

Candidats établis en France Transmission du numéro SIREN délivré par l'INSEE. Ou Carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers (original ou copie), datant de moins de 3 mois à la date limite de réponse. Ou Récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un Centre de Formalités des Entreprises pour les entreprises en cours d'inscription. 2.

Candidats établis hors de France Un document officiel émanant du registre professionnel, ou équivalent, attestant l'inscription (moins de 3 mois pour les entreprises en cours de création).

Un document mentionnant l'identité et l'adresse du candidat ou les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France. Une déclaration sur l'honneur attestant le paiement des sommes dues au titre des amendes pour non-déclaration de travailleurs détachés (R. 2143-8 du Code de la commande publique et R.1263-12 du Code du travail). 3. Pour tous les candidats Attestation pour les entreprises de plus de 20 salariés confirmant être en règle avec les articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Déclaration attestant ne pas être dans l'un des cas prévus par l'article 5 du décret du règlement UE n°2022/576 du 8 avril 2022 (mesures restrictives liées à la situation en Ukraine).

Pour les candidats appartenant au groupe EDF ou au groupe CDC : une déclaration détaillant le lien capitalistique direct ou indirect, conformément aux articles L.111-10 et suivants du Code de l'Énergie. Les documents doivent être fournis : par les candidats individuels, par chacun des membres d'un groupement, et le cas échéant, par les sous-traitants présentés.

Ces critères seront utilisés pour juger de l'aptitude des candidats convoqués à la seconde étape de la procédure. Capacité économique et financière Le candidat doit fournir : • Bilans et informations financières: Les bilans ou extraits de bilans des trois dernières années pour les opérateurs soumis à l'obligation légale d'établissement des bilans. • Banque et assurances: Des déclarations bancaires appropriées ou, le cas échéant, une preuve d'assurance couvrant les risques professionnels pertinents. • Informations complémentaires: La liste des opérations de rachats ou fusions effectuées dans les trois dernières années. NB : Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir ces documents pour une raison justifiée, il peut démontrer sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par RTE. Ces critères serviront à juger de l'aptitude des candidats pour la seconde étape de la procédure. Capacité technique et professionnelle Le candidat doit fournir un dossier comprenant : Présentation de la société Raison sociale, adresse, identifiant TVA, SIRET, code NAF Domaines d'intervention Chiffre d'affaires global (France et international) des trois dernières années Références représentatives d'activités similaires Le dossier doit

également mentionner : L'effectif total de la société (global et France) Le taux de renouvellement du personnel sur les trois dernières années La constitution du groupement (si applicable) Références techniques Une liste détaillée des équipements de métrologie disponibles pour l'exécution du marché, précisant notamment : - la typologie des instruments et appareils (ex. manomètres, dynamomètres, caisses Omicron, etc.), - le nombre d'unités disponibles, - l'état et la calibration de ces équipements. Les références techniques pertinentes, c'est-à-dire les prestations antérieures similaires réalisées, en indiquant : - le type d'équipements vérifiés ou étalonnés, - le volume d'équipements concernés, - le nom du client et la durée de la prestation. Données RH et organisationnelles Déclaration des effectifs moyens annuels et du personnel d'encadrement sur les trois dernières années. Liste des sites implantés en France métropolitaine.

Úsáidfear na critéir chun na hiarrthóirí a roghnú a dtabharfar cuireadh dóibh chuig an dara céim den nós imeachta

Eolas faoin dara céim de nós imeachta dhá chéim:

Beidh an nós imeachta ar siúl i gcéimeanna comhleanúnacha. I ngach céim, d'fhéadfaí roinnt rannpháirtithe a dhíchur

5.1.11. Doiciméid soláthair

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Cur síos ar an ráthaíocht airgeadais: Des cautions ou garanties bancaires pourront être demandées et seront indiquées dans le dossier de consultation.

Spriocdháta chun iarrataí ar rannpháirtíocht a fháil: 18/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Am

Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Ní hea

Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Sans objet

Tá gá le comhaontú neamhnochta: tá

Eolas breise faoin gcomhaontú neamhnochta: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

An fhoirm dhlíthiúil nach mór do ghrúpa tairgeoirí ar a mbronntar conradh a ghlacadh: RTE se réserve le droit de demander au groupement sa transformation en groupement solidaire ou avec mandataire solidaire lors de l'attribution du marché, dans la mesure où cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché. En cas de candidature en groupement, l'ensemble des pièces demandées aux III.1.1) à III.1.3) doit être fourni par chacun de ses membres. Sauf cas prévus à l'article R. 2142-26 du Code de la Commande Publique, la composition du groupement candidat à un avis d'appel à la concurrence ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. Socrú airgeadais: Financement sur ressources propres. Paiement à 49 jours à compter de la date d'émission de la facture (sauf réglementation particulière en termes de délai de paiement relative à l'activité).

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Níl feidhm ag creat-chomhaontú

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: Référé précontractuel prévu aux articles 5 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé avant la conclusion du contrat. Référé contractuel prévu aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique. Le recours doit être formé au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne de l'avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: RTE

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: RTE

Uimhir chlárúcháin: 44461925802482

Roinn: Direction des Achats

Seoladh poist: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Baile: LA DEFENSE Cedex

Cód poist: 92073

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

R-phost: matthieu.joncour@rte-france.com

Teil.: +33762495347

Seoladh idirlín: <https://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal/>

Próifíl an cheannaitheora: <http://fournisseurs.buyrte.cloud-rte-france.com/portal>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal Judiciaire de Nanterre

Uimhir chlárúcháin: 17780111500151

Roinn: Instance chargée des procédures de recours

Seoladh poist: Immeuble Window 7C, Place du Dôme

Baile: Nanterre

Cód poist: 92020

Foroinn tíre (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Tír: An Fhrainc

R-phost: accueil.tj-nanterre@justice.fr

Teil.: 01 40 97 10 10

Seoladh idirlín: www.cours-appel.justice.fr/versailles/tribunal-judiciaire-de-nanterre

Róil na heagraíochta seo:

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 0182730a-5bf2-4b8b-a94d-7d3fd70eb413 - 01
Cineál na foirme: Iomaíocht
Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras
Fochineál an fhógra: 17
Dáta seolta an fhógra: 30/07/2026 14:57:40 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa
Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Uimhir foilseacháin an fhógra: 532745-2026
Uimhir eagráin IO S: 146/2026
Dáta foilsithe: 31/07/2026